

Bagneux le 25 janvier 2005

CHARTE DE L'INNOVATION AUTOROUTIERE

PROTOCOLE D'ACCORD ASFA/COFIROUTE/DR/EUROVIA

PROCEDE D'ENROBES TIEDES EUROVIA

CERTIFICAT

Je soussigné Jean-Claude PAUC, Directeur du Sétra, certifie que le procédé d'enrobés tièdes de EUROVIA a été expérimenté sur le réseau COFIROUTE dans le cadre de la charte de l'innovation autoroutière que la Direction des Routes (DR) a conclue avec l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA).

Le procédé, testé sur des bétons bitumineux semi-grenus et des bétons bitumineux minces de granularité 0/14, consiste à abaisser la température de séchage des granulats de 30°C en introduisant de la zéolithe "Aspha-min" dans le malaxeur au moment de l'enrobage des granulats par le bitume. La régularité du dosage en zéolithe fait partie intégrante du procédé.

Le bilan effectué à l'issue de la phase "chantiers de démonstration technique" s'avère probant vis-à-vis de l'objectif "réduction de la température d'enrobage tout en conservant les caractéristiques de l'enrobé à chaud".

Ce procédé permet de diminuer notablement la consommation énergétique et les nuisances associées à l'émission de fumées et de poussières dans l'atmosphère. Il contribue ainsi à réduire sensiblement les gaz à effet de serre.

Le Directeur du Sétra

Jean-Claude PAUC

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme
et de la Mer



service d'études
techniques
des routes
et autoroutes

Sétra